



Commune d'AUCUN

Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles (P.P.R.)

5 X NUMERO DE ZONE/INDICE DE REGLEMENT APPLICABLE

ZONES DIRECTEMENT EXPOSEES AUX RISQUES

ZONES INCONSTRUCTIBLES

ZONES CONSTRUCTIBLES SOUS CONDITIONS

ZONES NON DIRECTEMENT EXPOSEES AUX RISQUES

PERIMETRE D'APPLICATION DU REGLEMENT P.P.R.

Echelle : 1/5 000

APPROUVÉ LE: 20 MAI 2002

rtm